



ASSOCIATION FRANCAISE FORMULE 18
A.F.F18

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DE L'ASSOCIATION**

**Mercredi 09 Mars 2022
Par Visio-conférence**

Bureau

Présents

Nicolas TOUCHOT
Nicolas BERNDT

Excusés

Vincent LEVIONNOIS
Pierre ALTIER
Pierre ARBONA
Fred MANIGLIER
Philippe COUDERC
Louis LAGARDERE

Membres :

7 membres – Quorum 22 membres

Comme cette Assemblée Générale est organisée à la suite d'une AG précédente ou le Quorum n'avait pas été atteints, les décisions peuvent être votées malgré l'absence de Quorum

Ordre du Jour

1. Introduction – Mot du Président
2. Sportif
3. Site internet et gestion des certificats de jauge
4. Résolutions de l'IF18CA
5. Budget
6. Propriété intellectuelle F18
7. Bureau : sortants et entrants





1. Introduction – Mot du Président

L'Assemblée Générale est ouverte à 18 :40 par le président, Nicolas Touchot qui rappelle les grands points de 2021 :

- AFF18 troisième Association F18 en nombre d'adhérents
 - 86 Adhérents (+14 en 2021)
 - Derrière Allemagne et États Unis
 - Campagne de ré-adhésion Mars Avril 2022
 - Un national reporté a Septembre mais maintenu
- Un nouveau site Internet et page Facebook
 - Effort particulier sur la jauge
- Des comptes a l'équilibre

James Baeckler exprime une inquiétude sur le nombre de membres qui vont prendre leur cotisation en 2022. Le nombre 2020 – 2021 ayant été gonflés par le changement de bureau en 2020

Un effort important va être nécessaire de la part de chacun pour motiver les adhésions.

- L'objectif n'est pas d'avoir une approche coercitive mais
- Une « mini cotisation » n'ouvrant pas le droit de vote est également évoquée (comme il y a quelques années) mais la préférence est donnée à une obligation d'un des membre d'équipage membre de l'Association pour être inclus dans un classement F18

L'Association F18 profite de l'AG pour remercier à nouveau les partenaires qui ont soutenu le national 2021: Harken, Interdist, Propulsion, Forward Sailing, Aulona et ont permis une dotation a tous les équipages présents.

Cedric Bader met en avant le manque de communication avant l'Assemblée Générale et le fait que de nombreux membres n'ont pas reçu la convocation.

- Nicolas Berndt explique que l'invitation a été envoyée par mailing sur la base des adresses mails disponibles avec un pourcentage de distribution élevé
- Mais le bureau reconnaît un dysfonctionnement dans sa communication, aussi bien pour la convocation de l'AG initiale que pour celle-ci
- Le bureau s'engage à améliorer sa communication, à commencer par un revalidation des adresses mails des adhérents, ainsi que par l'utilisation d'autres moyens de communication sur les réseaux sociaux
- Cedric Bader suggère une meilleure utilisation de groupes What's App :
 - Remplacer les groups de bassins de navigation mis en place par l'AFF18 en 2021 et qui ne sont pas utilisé par un groupe national qui serait utilisé par l'Asso pour communiquer en plus des mailings





2. Sportif

Nicolas Touchot présente le calendrier des épreuves phares au niveau national et international. Deux épreuves génèrent des commentaires spécifiques

Le national F18 a la Rochelle

Nicolas Touchot explique l'approche Multi-classe de la FFV et le désir de l'AFF18 d'inscrire la F18 dans cette approche avec :

- Un titre de Champion de France FFV lié à une participation croissante au national F18
- Un plan de développement de la classe sur 3 ans

La classe peut se retirer de ce programme si elle n'est pas satisfaite ou si le plan de développement ne peut être suivi

- Cedric Bader exprime une inquiétude au niveau de l'organisation sur l'eau et de l'attente entre les manches, ainsi que sur l'équité sportive résultant des croisements de flottes
 - Surtout si trois flottes tournent sur le même rond (récente expérience à Cannes)
 - Cedric suggère l'utilisation de parcours « In and out »
- James Baeckler met en exergue l'importance de valider le nombre minimum de participants afin d'obtenir un titre officiel de Champion de France FFV
 - Il est important de ne pas décevoir les participants qui auraient fait le déplacement si le titre n'est pas attribué
 - L'historique montre que cela peut avoir des effets très négatifs sur la participation aux éditions suivantes
 - Il est important de valider que les « règles » sont les mêmes pour toutes les classes
- Les participants demandent également s'il y a une visibilité sur le lieu des épreuves pour 2023 et 2024 puisque ces lieux sont imposés par la FFV et non choisis par la Classe
 - Nicolas Touchot explique que cela n'a pas été communiqué mais va se renseigner

Le Raid Émeraude et le conflit de dates avec le Raid Quiberon :

- Vincent Michaux exprime sa déception par rapport au choix de dates pour le Raid Émeraude et le manque de considération pour un Raid historique comme le Raid Quiberon
- Nicolas Touchot explique qu'il a demandé des explications sur ce sujet aux organisateurs du Raid Émeraude – les dates ont été choisies en raison d'une part des marées et d'autres parts des contraintes des villes d'accueil pour un raid itinérant et peuvent être changées en cas de succès ou d'échec de la nouvelle formule de l'épreuve
- Vincent Michaux réplique que les organisateurs du Raid Émeraude auraient pu / du contacter les organisateurs du raid Quiberon





- Il y a consensus de participants à l'AG qu'il faut féliciter les organisateurs pour les efforts pour innover en regard du nombre de plus en plus faible de participants aux épreuves mais que cela ne doit pas se faire au détriment d'autres épreuves pour ne pas diviser les flottes ce qui est contre productif par rapport au but

Nicolas Touchot mentionne une initiative de l'AFF18 pour explorer la possibilité d'un container France pour le Mondial 2022 en Floride. Le problème est le coût du transport qui est pour l'instant prohibitif

- Vincent Michaux propose de contacter CMA/CGM (contact au Raid Martinique) pour explorer la possibilité d'un partenariat / sponsoring

Le cas de l'Archipelago (mondial Raids en Suède) est également mentionné. Nicolas Touchot explique que l'Association souhaite laisser les concurrents potentiels organiser eux même le transport de leurs bateaux sauf en cas de demande forte des membres. Cedric Bader n'anticipe pas de demande des pratiquants Méditerranée

8. Site internet et gestion des certificats de jauge

Nicolas Berndt explique la plateforme de jauge et son fonctionnement sur le nouveau site de l'Association, ainsi que le nouveau système qui permet de payer la jauge directement sur le site avec paiement au jaugeur effectué par l'Association.

Nicolas Berndt explique également les actions entreprises par l'AFF18 pour récupérer les certificats de jauge manquants et mettre à jour les certificats de jauge

James Baeckler rappelle que dans la procédure de jauge, la première étape est une demande de numéro spécifique faite par le jaugeur. Cela assure normalement la traçabilité et le suivi des mesures / jauges.

Cedric Bader pose la question d'un jaugeur sur le Sud. Nicolas Touchot rappelle qu'un contact a été pris avec Laetitia Lefèvre sur ce sujet pour identifier quelqu'un qui pourrait être intéressé, avec un support de l'Association pour organiser et financer une formation effectuée par PC Barreau qui est maintenant situé à Menton. La question est compliquée par le changement à venir des procédures de jauges (voir point 4 – Résolutions de l'IF18CA)

3. Résolutions de l'IF18CA

Nicolas Touchot présente les modifications aux règles de classe (point d'amure de foc, largage rapide crochet de trapèze, double trampoline). Ces modifications n'entraînent pas de commentaires ou questions particulières

Nicolas Touchot présente la nouvelle procédure de jauge pour les voiles, mise en place à partir de Juillet 2022 avec extension potentielle aux plateformes à partir de 2023 ou 2024





- James Baeckler avertit sur le fait que le jauge ne sera pas gratuite mais sera probablement répercutée par les fabricants sur le prix des voiles
- James Baeckler demande également confirmation que l'IF18CA ne prélèvera pas de contribution sur la jauge à son profit
- Cedric Bader exprime sa satisfaction avec la nouvelle approche qui simplifie le système pour les propriétaires
- Les participants discutent du respect des règles et des possibilités de triche et insistent sur le fait que les pénalités en cas de triche avérée du fabricant doivent être exemplaires
 - James Baeckler questionne la difficulté en cas de contrôle hors jauge : propriétaire ou fabricant. Il ne sera pas toujours facile de savoir précisément
 - Cedric Bader demande des précisions sur les conséquences pour les coureurs d'une mesure hors jauge sur une épreuve ?
 - Nicolas Touchot s'engage à suivre sur ces deux points avec l'IF18CA

Nicolas Touchot présente également les décisions prises au niveau sportif sur le calendrier International 2023 et la discussion à l'IF18CA sur le cahier des charges pour le Mondial des Raids

4. Budget

Nicolas Touchot présente les comptes 2021 qui sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Nicolas met en avant la maîtrise des dépenses en 2021 et le poids sur le budget de la contribution à l'IF18CA (sur €25 de contribution versée à l'AFF18, €10 sont reversés à l'IF18CA)

Nicolas Touchot présente le budget prévisionnel 2022 ainsi qu'une proposition d'augmentation de cotisation annuelle de €25 à €30 pour compenser la perte de revenus dus aux jauges

- James Baeckler explique la nécessité pour l'AFF18 de changer de modèle économique :
 - D'un financement lié en grande partie aux contributions venant des jauges vers un financement venant en grande majorité des cotisations de ses membres
- James explique aussi l'historique du montant de la cotisation à l'AFF18 : €25 depuis 6-7 ans
- Nicolas Touchot propose une augmentation de la cotisation à €35. Cette idée est rejetée par la majorité des membres présents

Les conclusions de la discussion sont :

- Accord pour augmenter la cotisation annuelle de €25 à €30
- Ne pas lier cette augmentation à la perte de revenus de la jauge
- Au contraire communiquer sur les bénéfices de l'adhésion pour les membres :
 - Appartenance à la communauté
 - Pots sur les épreuves, T-shirts, etc...





- Rôle de l’AFF18 dans l’organisation de transport de bateaux / containers sur les épreuves internationales...
- Autres actions pour les membres

Augmentation de la cotisation annuelle de €25 a €30 votée : 8 voix pour, une voix contre

5. Propriété Intellectuelle F18

Nicolas Touchot explique les actions initiées au niveau de l’IF18CA pour permettre le transfert de la propriété intellectuelle de Messieurs Olivier Bovyn et Pierre-Charles Barreau vers l’IF18CA

James Baeckler demande confirmation de la finalisation de ce transfert

Nicolas Touchot s’engage a contacter l’IF18CA pour faire un point précis su l’avancée du dossier

6. Bureau Entrants et Sortants

Le bureau prend note de la volonté de Pierre Arbona et de Louis Lagardère de quitter leurs fonctions au sein de l’AFF18 et les remercie pour leur contribution au bon fonctionnement de l’Association en 2021

Matin Chavanon présente sa candidature pour rentre au bureau et est élu à l’unanimité

Aucune autre candidature n’est présentée.

La nécessité de ne pas être considéré comme « Professionnel de la Voile » pour participer au bureau est discutée car cette clause dans les statuts empêche certains membres de l’Association de faire partie du bureau

Une modification des statuts sera évaluée prochainement a ce sujet

La réunion est ajournée aux environs de 20 h:30